



Saint - Piat

# LE TRAIT D'UNION

## Saint-Piat et ses Hameaux

N° 73 - Janvier 2012  
Bulletin Communal d'Information

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.  
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site [www.saint-piat.fr](http://www.saint-piat.fr)*

Edito .....	page 1
Rétrospectives 2011...	pages 2 à 6
Vie associative.....	pages 7 à 8
Infos générales .....	Pages 9 à 11
Agenda .....	page 11
Etat civil .....	page 12

### Heures d'ouverture de la Mairie

Mardi	17 h 00 à 18 h 30
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00
Judi	17 h 00 à 18 h 30
Samedi	9 h 30 à 11 h 00

### Edito

*Madame, Monsieur,*

*Une fois n'est pas coutume je vais débiter mon propos non pas par une, mais par des inquiétudes.*

- *face à la réforme territoriale et à ce qu'elle pourrait donner dans les années à venir. Quelle sera demain la place de nos communes, pourtant espaces de proximité à nuls autres pareils ?  
Le dernier lieu de dialogue et d'écoute en direction de la population risque de disparaître au profit de grandes métropoles, voire de communes nouvelles qui pourraient vider l'échelon communal de sa substance.*
- *quant à la situation financière de nos communes, pourrons-nous demain, à notre modeste échelle locale, faire face à cette crise sans précédent ?*
- *devant la situation économique et sociale de notre pays.*

*Et que dire de l'urgence écologique ? Le monde que l'on nous prépare n'est pas celui que nous voulons pour les générations futures.*

*Pierre de Ronsard a écrit « Vivez si m'en croyez ? N'attendez pas à demain. Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie » ce texte bien connu et un peu oublié me semble être d'actualité.*

*Malgré ces inquiétudes je fais mienne cette maxime d'Epictète qui dit « il ne dépend pas de toi d'être riche mais il dépend de toi d'être heureux ».*

*A chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude, j'adresse au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel nos souhaits de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets.*

*Enfin pour clore avec un peu d'humour à la Jules Renard « Je vous apporte mes vœux - merci, je tacherai d'en faire quelque chose ».*

**Michèle Martin**



## Samedi 7 mai 2011 - Inauguration de l'avenue de la Gare

Un grand nombre d'élus du département ont répondu présent à l'invitation de madame le Maire.

Par cette belle journée de printemps, les représentants de l'Etat, du Conseil Général et du département ont pu voir les travaux entrepris depuis 2009 dans notre commune, de l'avenue de la gare jusqu'à l'arsenal qui doit devenir un centre socio-éducatif pour nos jeunes, sans oublier le terrain préempté par la commune pour y créer une maison de santé pluridisciplinaire.



M.Christian Bellanger, maire de Mévoisins - M.Joël Billard, Sénateur, maire de Bonneval - M.Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général - M. Jean-Pierre Gorges, Député, maire de Chartres - M.Pierre-Max Voureau, Directeur de Cabinet du Préfet, - Mme Michèle Martin, maire de Saint-Piat - M. Gérard Cornu, Sénateur, maire de Fontenay-sur-Eure - M. Albert Marsot, 2<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'urbanisme et des travaux et la présence de M.Philippe Auffray, Président de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon. Excusé : M.Michel Deprez, Conseiller Général pour le canton de Maintenon

C'est dans le car du SIRP que tout le monde s'est rendu à Changé pour découvrir le pont Bailey, rénové en novembre 2010, ainsi que les travaux de voirie dans la rue des Dolmens.

A la fin de cette cérémonie, M. Jean-Pierre Gorges s'est engagé à donner à la commune 10 000 €uros sur sa réserve parlementaire, somme qui participe au financement du « terrain multisports » installé courant de ce mois... →



L'arboretum deviendra un lieu familial où chacun pourra jouer ou se promener. Nos footballeurs pourront s'entraîner en attendant de pouvoir le faire ou jouer sur le terrain de Villiers-le-Morhier.

*Conformément aux statuts approuvés en 1927, notamment en son article 18 qui dispose que la dissolution de l'association ne sera prévue que quand le nombre des membres actifs sera inférieur à 6, et après en avoir délibéré, le bureau de l'Amicale Fraternelle des Mutilés, Victimes de la Guerre et Anciens Combattants de Saint-Piat, Mévoisins et Chartainvilliers a décidé de prononcer la dissolution de l'Amicale le 15 avril dernier.*

*Cette décision ne fut pas facile à prendre pour les trois anciens combattants qui restaient au sein de l'association. A cette occasion, qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement Madame le Maire et son conseil municipal, pour l'aide financière apportée.*

*Soucieux de transmettre le souvenir de nos frères tombés au champ d'honneur aux jeunes générations, le bureau a décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire de remettre le drapeau de l'association au musée départemental des combattants lorsque celui-ci sera créé. Nous espérons que ce vœu sera respecté le moment venu.*

Pour les anciens combattants de Saint-Piat,  
Claude BUISSON



Commémoration du 8 mai 1945

## Dimanche 19 juin 2011

Comme chaque année depuis 3 ans, le repas des voisins rue des Martels s'est déroulé sous un ciel un peu gris, mais sans pluie.

Une trentaine de convives se sont réunis pour ce repas. L'absence de quelques habitués a été remarquée... mais tous excusés pour cause de brocante qui se déroulait ce même jour.

**Les voisins de la rue des Martels**





13 et 14 juillet 2011



En cette belle journée, Madame le Maire, comme chaque année, a remis les médailles du travail à M Bernard CHARTIER (Médaille d'Argent), M Paul MENIALEC (Médaille d'Or), M Pascal MARTIN (Médailles d'Argent, de Vermeil et d'Or), Mme Elisabeth CARNIS (Médaille de Vermeil), M Yannick LE GLOANNEC (Médaille d'Argent), M Jean-Paul BAUDOUIN (Médailles d'Argent et de Vermeil). Puis a eu lieu, en présence de Mme Marguerite RIBAUT, lauréate du concours destiné à donner un nom à l'ancien presbytère, l'inauguration de cette salle. Dorénavant nous parlerons de la salle Geneviève de BOEVER. Cette dame a fait don à la commune de la quasi-totalité de sa fortune. 400 000 € ont été utilisés pour rembourser la ligne de trésorerie utilisée à concurrence de 420 000 € au 15 mars 2008, 200 000 € ont été utilisés pour répondre à des besoins divers des administrés de Changé, Grogneul et du village.



L'orchestre de Monsieur Jacky PIAT, l'association des Amis d'Illschwang et diverses animations nous ont accompagnés ce jour-là.



## Réunion des arbitres samedi 3 septembre 2011

Depuis 2008, M. Alexis MAUGARS organise au début du mois de septembre l'assemblée des arbitres d'Eure et Loir.

Le district d'Eure et Loir de Football compte 123 arbitres sous la présidence de M. Joël Prod'homme, Président de la C.D.A.

Lors de cette matinée, M. Fabrice Lemeur a reçu la médaille d'argent de l'UNAF Nationale en présence de Mme Michèle Martin, Maire de Saint-Piat et M. Marcel Lainé, ancien arbitre fédéral 1.







## Fête du 4 septembre 2011

Notre traditionnel repas de Grogneul a eu lieu le 4 septembre. 86 convives se sont dispersés autour des tables où les amuse-gueules aussi beaux que bons les invitaient pour l'apéritif.

Comme les autres années, des discussions se sont engagées autour d'un bon repas. La musique et la convivialité ont fait la joie des habitants du hameau.

De nombreuses maisons de Grogneul ont changé de propriétaire ces derniers mois et quelques-uns des nouveaux habitants nous ont rejoints ce qui est la meilleure façon de s'intégrer à notre hameau.

Un très grand merci aux organisateurs.

Le comité de gestion de Grogneul

## Fête du 10 septembre 2011

Il en était de même à Changé. Le traditionnel pique-nique s'est déroulé avec des conditions climatiques excellentes. Pour les nouveaux habitants, c'est l'occasion de venir faire connaissance. N'hésitez donc pas à venir y passer un petit moment.

MLM



**Pour abriter vos réunions, manifestations, fêtes de famille en plein air, le Comité des fêtes loue son barnum.  
Contact : Mr COOLEN Didier au 02 37 32 43 64**

## Marché Saint Just – Samedi 15 octobre 2011

Cette année encore, le marché de Saint Just a eu beaucoup de succès. Plus d'exposants, du boudin au vin, du miel au chocolat, les cuisinés, les bijoux, l'osier et les objets en bois. A la fin de cette superbe journée, nos exposants nous ont dit à l'année prochaine.

### Rue St-Just ou Rue Ste Juste

Louis Antoine de St-Just : mort guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).

D'une éloquence remarquée, il se distingue par la rigidité des principes prônant l'égalité et la vertu.

Il fait voter la confiscation des biens des ennemis de la République au profit des patriotes pauvres

----

### Saint Juste ou Saint-Justus

Il existe plusieurs Saints des églises chrétiennes (catholiques et orthodoxes)

Juste de Constantinople > 14 juillet

Juste d'Alcala > 6 août

Juste de Rome

Juste de Canterbury > 10 novembre

Juste de Troyes

Juste de Trieste > 2 novembre

Le 18 octobre est la St Juste de Beauvais – Martyr – IIIème siècle après JC



## **Repas des Aînés**

*Est-ce une coïncidence ou un symbole, mais chaque année nous les réunissons le jour de la clôture de la "semaine bleue". Semaine des retraités et des personnes âgées dont le thème était cette année "à tout âge : acteurs, proches et solidaires", rappelant ainsi,*

*"Que ce sont eux aujourd'hui qui font vivre les territoires en s'impliquant dans les solidarités de proximité :*

*-> premier mode de garde de la petite enfance,*

*-> gisement le plus productif de militants associatifs et d'aidants familiaux,*

*-> un levier économique puissant pour le maintien des commerces et des services dans les territoires.*

*Ils sont porteurs de richesses prêtes à être transmises aux autres sous forme d'engagement, de présence, de convivialité."*

*Notre repas s'est donc déroulé le **samedi 22 octobre** à la salle des fêtes, chacun heureux de se retrouver pour échanger et partager un moment convivial et festif.*

*Patrick LAVILLE, chanteur, interpréta avec brio des chansons rappelant des souvenirs joyeux, et invitant à la danse.*

*Ceux qui n'ont malheureusement pas pu partager cet agréable moment ont reçu un colis à l'occasion de Noël.*

Le CCAS

Le « cinéma », était le thème utilisé pour décorer cette année la salle des fêtes, clin d'œil marqué également par le calendrier 2012 distribué à nos aînés (merci à M. Michel Bailleau pour cette heureuse initiative et pour ses photos).

## **Comités des Fêtes de Saint-piat**

Soirée musicale **samedi 5 novembre 2011** à la salle des fêtes de Saint Piat.

Le comité des fêtes a accueilli **les Dragons de Noailles (harmonie de Maintenon)**, pour une soirée très réussie.

- En première partie, l'orchestre de Alain Cadenet : "Jazz à Lèves" nous a emporté avec des titres dont le succès leur avait fait faire le tour du monde, tels que les célèbres Besame Mucho ou Caravan ; airs que nous avons grand plaisir à redécouvrir avec ce sympathique orchestre vivant.
- En deuxième partie, les Dragons de Noailles, sous la direction de Claude Bottin, nous ont présenté un répertoire varié et plein d'émotions, allant des musiques pittoresques, à une évocation de la jungle amazonienne, aux airs de samba brésilienne, aux mélodies émouvantes du folklore russe, et autres titres pleins d'entrain. Nous avons été conquis par le dynamisme de cet orchestre, auquel il faut ajouter, la présentation du spectacle par Claude Vaniscotte, qui a su apporter à cette soirée, chaleur et humour à un public dynamisé.

Il est sans doute dommage que parmi le public, on n'ait compté que peu d'habitants de Saint-Piat malgré la gratuité du concert.

Incontestablement, une soirée à renouveler.



photo de JP.Desgrees





# Rétrospectives 2011

## Marché de Noël des enfants

Comme tous les ans, et cela depuis 11 ans, notre marché de Noël a eu lieu à Saint-Piat le dimanche 20 novembre.

Et bien non, notre marché de Noël ne s'essouffle pas, bien au contraire, au fil des ans, il apporte de plus en plus de joie.

Le but de notre marché n'a pas changé.

A cette époque de l'année où le mot indifférence doit être oublié, où le regard doit se faire plus attentif envers les autres, les enfants de nos villages, non seulement l'ont bien compris mais ont réussi à donner envie aux plus grands de venir nous rejoindre. Parti d'un petit groupe, il existe maintenant une bonne équipe. La relève est assurée.

Notre recette est remise intégralement à une association, différente chaque année. Cette année, nous avons choisi d'aider : **LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES**. Cette association organise tous les ans avec l'aide de bénévoles un Noël pour les plus démunis, les isolés de la vie. Notre chèque était le bienvenu.

Je ne peux pas terminer sans remercier toutes les personnes qui nous ont aidés cette année encore. Je ne peux pas les nommer sans risquer d'en oublier, eux se reconnaîtront. Merci avant tout aux enfants qui sont le noyau de cette action.

Pour la Paroisse.....Danielle CHARDON



## Fête du cidre

Nous avons ramassé les pommes le lundi 31 octobre. Une quinzaine de personnes étaient au rendez-vous, il faisait beau. Cette année, la récolte était moyenne, environ 60 sacs.



**Dimanche 20 novembre** nous nous sommes retrouvés autour du pressoir pour extraire le précieux nectar. Nous avons pu déguster ce premier jus accompagné de quelques crêpes tartinées de confitures faites avec les fruits récoltés dans les jardins de Grogneul. Merci à toutes et tous et à l'année prochaine !

Le comité de gestion de Grogneul



## Noël des enfants de moins de trois ans.

Environ une vingtaine d'enfants émerveillés a pu voir le père Noël et recevoir de ses mains un cadeau le **10 décembre** à la salle des fêtes. Après le départ du père Noël "le petit théâtre des mains" avec ses marionnettes à fils proposait aux enfants un conte de Noël. Un goûter offert aux enfants et leurs familles clôtura cette après-midi magique



le CCAS



**Les pêcheurs de Jouy et des Environs.  
Association Agréée pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique de JOUY, St PREST, St PIAT.**

L'association de pêcheurs a effectué en 2011, 3 alevinages

- 1<sup>er</sup> déversement pour l'ouverture de la truite le 10 mars de 80 kgs de Fario.
- 2<sup>ème</sup> déversement pour la fête de la pêche le 4 juin de 80 kgs de truites arc-en-ciel.
- 3<sup>ème</sup> déversement le 10 novembre :

100 kgs de brochets, environ 250 poissons  
120 kgs de gardons, environ 8000 poissons

Coût total des alevinages 2 200 €uros.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2012 et vous donnons rendez-vous sur les bords de l'Eure au printemps prochain.

L'association a besoins de bénévoles, faites-vous connaître, Merci.

Président :  
Guy Poitrimolt  
Saint-Piat  
Tél. : 02.37.32.35.54

Vice-Président :  
Gérard Bruyez  
Saint-Piat  
Tél. : 02.37.32.30.01



Alevinage sur le parcours Saint-Prest, Jouy et Saint-Piat en novembre 2011  
(photos Association des pêcheurs de Jouy et ses environs)

-----  
*Amicale laïque Maintenon-Pierre*  
*« Arts et Loisirs »*

Information dédiée aux Saint-Piatais.

*A l'occasion de la 20<sup>ème</sup> bourse aux Collectionneurs  
qui se déroulera le dimanche 11 mars 2012  
dans la salle des fêtes de Saint-Piat, place René Quantin  
de 9 h 30 à 17 h 30 (entrée gratuite)*

Vous pourrez venir chiner, troquer ou rechercher l'objet rare manquant à votre collection.

*L'ALMP et les participants à notre 20<sup>ème</sup> bourse  
seront heureux de vous recevoir dans la joie et  
la bonne humeur.*

Renseignements : M. DEBROMDE – tél. 02.3783.54.21

*le Président, M. Debromde*

**Le Club de la Vallée**

Monsieur Lesca Président du Club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012. Il vous informe des principales manifestations du Club pour cette nouvelle année.

*Mardi 3 janvier – Galette des Rois, arrosée.  
Dimanche 15 janvier – Super Belote ouverte à tous.  
Mardi 21 février – Mardi Gras, crêpes maison, cidre.  
Dimanche 25 mars – Après-midi dansant apprécié,  
animé par l'orchestre Dany Joubert.  
Mardi 15 mai – Buffet campagnard avec petit loto  
En septembre : sortie/repas (date et lieu restent à préciser)  
Dimanche 18 novembre – Super Belote ouverte à tous.  
Mardi 18 décembre – Repas offert aux adhérents.  
En décembre : sortie spectacle (date et lieu restent à préciser) mais rien d'arrêter à ce jour.*

Vous avez du temps, vous cherchez de la compagnie, vous aimez jouer (cartes, jeux de lettres ou tout autre jeu), partager (repas, découvertes)...

**Alors venez nous rejoindre !... Ne restez pas seul.**

*Nous serons heureux de vous accueillir  
Les mardis 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque mois  
de 14h30 à 18 h (été) et de 14 h à 17h30 (hivers)  
à la salle des fêtes de Saint-Piat.*

Renseignements : M. LESCA – tél. 02.37.32.30.56



C'est dans une ambiance sympathique, que nous nous retrouvons tous les lundis après-midi de 14h30 à 15h30 pour lutter tous ensemble contre la sédentarité en :

- renforçant la musculature, pour lutter contre la chute et le déséquilibre, le tassement intervertébral etc...

- ré-entraînant à l'effort pour reculer le seuil de fatigue,
- en mémorisant des déplacements : danse collective, jeux collectifs, etc...

enfin, nous travaillons aussi notre équilibre, en prévention des chutes souvent graves.

Si vous le désirez, vous pouvez me joindre pour tous renseignements complémentaires, ou pour éventuellement refaire un atelier au : 02.37.63.51.54 Martine, animatrice GV.



## FOOTBALL

La saison UFOLEP 2010-2011 s'est soldée par une 3<sup>ème</sup> place sur 12 et un magnifique trophée au challenge du fair-play sur 120 équipes du département.

C'est la 5<sup>ème</sup> fois en 20 ans que l'AS ST-PIAT football décroche cette belle récompense (en l'occurrence un jeu de maillots offert par UFOLEP 28).

Avec un effectif de 18 joueurs pour cette année 2011-2012, l'équipe se comporte bien dans cette 1<sup>ère</sup> partie de championnat.

Domage que nous soyons chaque dimanche obligés (faute de terrain) de nous déplacer et parfois à plus de 50 kms de ST-PIAT.....

Le bal annuel qui a eu lieu le 26 novembre a été une belle réussite malgré une légère baisse de la fréquentation. La crise serait elle passée par là !...



## Les AMIS D'ILLSCHWANG/COUNTRY

Depuis la brocante de juin qui, malgré un temps maussade, s'est plutôt bien passée, les membres de l'association travaillent à la préparation de la St-Sylvestre et à l'organisation de notre jumelage, puisque en mai 2012 nous nous déplaçons en Bavière chez nos amis allemands.

L'argent récolté lors de la brocante et de la St-Sylvestre servira à cette lourde organisation financière, le coût des transports comptant pour beaucoup dans ce déplacement.

La section country répète chaque mardi à la salle des fêtes et sa prestation lors du bal du foot a été très remarquée.

### Dates à retenir:

- janvier galette des rois et assemblée générale des amis d'ILLSCHWANG et du foot.
- Brocante le 24 juin 2012 (réservation ouverte dès février)
- Bal du foot le 25 novembre 2012.

Nous vous souhaitons une bonne année 2012.

Françoise Simonnet, Présidente



## ASSOCIATION EVOLUTION

Les CAP NATURIENS toujours plus nombreux d'année en année, ont participé pour la troisième année consécutive au téléthon de Maintenon.



A l'occasion du Festival Ramd'Ame aux Prairiales d'Épernon, le 26 novembre dernier, les plus aguerris des DJEMBEFOLAS ont fait un concert de percussions et esquissé quelques pas de danse avec le groupe Africa-You. EVOLUONS ENSEMBLE ! <http://association.evolution.over-blog.com> Bonnes années !



### Taxe Communale

Selon l'art. 1407 bis du CGI un logement vacant depuis plus de 5 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition peut être assujéti à la taxe d'habitation des locaux vacants. Cette taxe peut constituer une ressource nouvelle pour les communes qui l'instituent.

Dans notre village la demande de logement locatif étant en forte hausse, et afin d'inciter les propriétaires à louer les locaux vacants, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place de cette taxe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Mise en accessibilité de la salle des fêtes

Monsieur Marsot a présenté lors du conseil municipal le 29 septembre 2011 deux schémas établis par l'architecte pour rendre la salle des fêtes accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le conseil s'est prononcé pour la solution ne modifiant pas l'entrée côté nord et le local du guichet.

Nous vous tiendront informé de l'avancé de ce dossier sur l'année 2012.



### Les quais de la gare de Saint-Piat font « peaux neuves ».

Pour certains cette rénovation va sembler dérisoire... faut-il rappeler que depuis au moins 25 ans, ils n'avaient subi aucune réfection... Satisfaisons-nous de cette avancée.

L'ère de l'informatique fait que nous prenons de plus en plus nos titres de transports via Internet, notre société est ainsi faite. Toutefois lorsque l'occasion vous est donnée pensez à acheter votre titre de transport pour un déplacement occasionnel dans cette gare, il en va de sa survie.

### Taxe d'Aménagement Communale

Jusqu'à présent le financement des dépenses publiques des collectivités pour l'équipement des terrains à urbaniser relevait :

- soit du cas général avec la perception de la Taxe Locale d'Equipement (TLE) à laquelle pouvaient s'ajouter différentes taxes ou participations (PVR, raccordement à l'égout, non-réalisation d'aires de stationnement, équipements publics exceptionnels).
- soit de dispositifs particuliers comme les participations demandées dans les ZAC ou des participations contractuelles comme celles du Projet Urbain Partenarial (PUP)

A ceci s'ajoutaient d'autres participations qui bénéficiaient au Conseil Général pour les espaces naturels sensibles (TDENS) et pour financer le CAUE.

La réforme instituée par la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 modifie profondément le système actuel :

- en simplifiant le régime des taxes et participations et en réduisant leur nombre,
- en établissant un lien plus fort entre planification et financement des VRD (.....) par la possibilité de sectoriser le niveau de taxation,
- en luttant contre la consommation de l'espace avec la création d'une nouvelle participation pour sous-densité (résultat des discussions de Grenelle)

Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, la nouvelle Taxe d'Aménagement remplacera de plein droit la TLE dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS

Théoriquement plus simple de mise en œuvre que la TLE, elle repose sur une assiette plus facile à définir : la SHOB et la SHON disparaissent.

#### La nouvelle taxe sera déterminée sur la base :

- des surfaces de plancher closes et couvertes de la construction, surfaces calculées au nu intérieur des façades avec un niveau de plafond supérieur à 1,80 m,
- d'une valeur forfaitaire fixée à 660 €/m<sup>2</sup> quelle que soit la destination de la construction.

Un abattement de 50 % est appliqué sur les montants ainsi obtenus pour :

- certains logements aidés (art 278 sexies du CGI)
- les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux d'habitations et de leurs annexes,
- les locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes, etc.

La taxe d'aménagement a une part départementale (taux maximum de 2,5 % pour assurer le financement des espaces naturels sensibles et des CAUE) et une part communale ;

Le taux de la part communale peut varier de 1 à 20 % (contre 1 à 5 % actuellement pour la TLE).

Ce taux peut être uniforme sur tout le territoire communal. Il peut varier par secteur en fonction du niveau d'équipement du secteur considéré.

L'institution de la Taxe d'Aménagement est prise pour une durée de 3 ans tacitement reconductible. Par contre, la commune pourra faire évoluer le taux de la taxe, les exonérations, le périmètre des différents secteurs annuellement en délibération avant le 30 novembre de chaque année pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

A suivre page suivante >



## Taxe d'Aménagement Communale (suite)

Si la commune adopte un taux supérieur à 5 %, les participations pour raccordement à l'égout, pour voirie et réseaux, pour la non-réalisation d'aires de stationnement, ne peuvent plus s'appliquer.

**En tout état de cause, les différentes taxes et participations actuellement en vigueur, disparaîtront du droit positif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

Pour ce qui concerne Saint-Piat, **notre commune étant dotée d'un POS, approuvé, la Taxe d'Aménagement est instaurée de plein droit.**

Compte tenu de tous ces éléments, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adopter une solution « d'attente » consistant à instituer la Taxe d'Aménagement au taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal, sans prévoir d'exonérations autres que celles rendues obligatoires par la Loi.

La délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 2011 est valable pour une année reconductible.

## Travaux de voirie

*Comme chaque année le conseil réfléchit aux projets d'investissements à envisager sur la commune afin de présenter les dossiers au FDAIC 2012 pour obtenir des subventions*

*Parallèlement, des études sont demandées pour la rue de la République, la rue au Chard, la rue Robert Poisson, la rue Verte, la rue du Luxembourg et la rue des Martels. Suivant le coût de ces projets et le budget communal, la priorité restera malgré tout la sécurité des usagers : réfection des trottoirs et mise en place de ralentisseurs.*

*Seules les subventions de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional ou du Pays Chartrain pourront permettre l'avancée de ces dossiers. Les résultats des commissions ne seront connus qu'à partir de mars 2012.*

## SAFER / convention VIGIFONCIER

Le conseil municipal a voté à l'unanimité et après avoir

- Entendu l'exposé des motifs précisant les conditions techniques et financières d'intervention de la SAFER en vue d'apporter à la commune une information sur le marché foncier concernant son territoire, par le biais d'un accès sécurisé au portail internet VIGIFONCIER,

L'autorisation à Madame le Maire de signer la convention d'abonnement au portail VIGIFONCIER d'une durée de 3 ans applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

## Câblage, acquisition et installation de matériel informatique pour la Mairie et la Bibliothèque.

L'installation actuelle est obsolète. Le projet de travaux avait été approuvé lors du vote du BP 2011 le 12 avril 2011.

L'ouverture des plis a été effectuée le 15 septembre 2011. Deux entreprises sur cinq ont répondu. Réunie le 20 octobre 2011, la Commission a approuvé à l'unanimité le rapport d'analyse des offres et a retenu :

**Pour le lot n° 1 : Fourniture du matériel informatique (Mairie) la société PROMOSOFT pour un montant de 8 361,60 € HT.**

**Pour le lot n° 2 : Fourniture du matériel informatique (Bibliothèque) la société PROMOSOFT pour un montant de 972,75 € HT**

**Pour le lot n° 3 : Câblage du réseau informatique (Mairie) la société Tony STAELEN pour un montant de 4 018,28 € HT.**

Après ces travaux effectués, un réaménagement des locaux de la Mairie sera fait avec l'aide des employés communaux et des conseillers municipaux afin qu'il soit créé une salle d'attente plus conviviale, laissant ainsi la salle des mariages ou des conseils à des fins plus appropriées.



Après avoir fermé seulement 4 semaines pour travaux très importants, Madame Mihajlov nous accueille à nouveau au sein d'une épicerie dont l'aménagement est parfaitement réussi.

Désormais, elle nous propose un rayon « surgelés », bien utile lorsque nous rentrons tard ou en dépannage... et bien sûr tous les autres produits dont vous aviez déjà l'habitude.

### Ouverture du magasin :

**du lundi au vendredi de 8 h 45 – 13 h 45 / 16 h 00 – 19 h 45  
samedi - dimanche de 8 h 45 à 12 h 45**

Nos commerces de proximité ne peuvent vivre que si nous nous rendons chez eux.



Salle des Fêtes de Saint-Piat	situation du demandeur	période du 1er mai au 30 septembre (tarif été)	période du 1er octobre au 30 avril (tarif hiver)
Type de location			
soirée privée (de la veille 20h au lendemain 6h)	habitant de Saint-Piat	250 €	270 €
	hors commune	500 €	530 €
week-end complet (jusqu'au dimanche 18h00)	habitant de Saint-Piat	350 €	370 €
	hors commune	600 €	630 €

location aux professionnels : 1 000 € pour une occupation de 12 heures

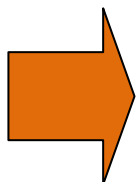
location à la journée (de 9h à 18h)

salle	110 €
cuisine	50 €
chauffage en période hiver	35 €

Salle Geneviève De Boever	situation du demandeur	période du 1er mai au 30 septembre (tarif été)	période du 1er octobre au 30 avril (tarif hiver)
Type de location			
journée (de 9 h à 22 h)	habitant de Saint-Piat	90 €	110 €
	hors commune	120 €	140 €

### Concessions cimetière

- Tombe : concession trentenaire renouvelable.....252 € la place de 2 m<sup>2</sup>
- Columbarium : concession de 15 ans renouvelable.....504 €
- Caveau Urne : concession de 15 ans renouvelable.....252 €
- Jardin du souvenir (taxe) .....70 €



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE préalable à l'approbation du SAGE de la Nappe de Beauce et des milieux aquatiques associés

Une enquête publique se déroulera du 23 janvier au 9 mars 2012 inclus, sur le projet de **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)** dans la commune de Saint-Piat, partiellement concernée par ce projet.

Un exemplaire du dossier est tenu pour information à la disposition des personnes intéressées aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

### Agenda prévisionnel 2012 :

Dimanche 15 janvier, Club de la Vallée – Belotte  
Vendredi 20 janvier – vœux du Maire à 19 h 30  
Dimanche 12 février, l' Association des Parents d'Elèves – Loto  
Dimanche 19 février à 16 h 00, les Granges d'en Haut – Concert Lyrique  
Dimanche 11 mars, l' Amicale Laïque Maintenon-Pierre – Bourse aux Collectionneurs  
Dimanche 18 mars, l' Amicale – Concert « Atelier Chantant »  
Lundi 19 mars – Commémoration AFN  
Dimanche 25 mars, Club de la Vallée – Après-midi dansant  
Lundi 9 avril, municipalité – « Pâques, chasse à l'œuf »  
Dimanche 22 avril, Comité des Fêtes – Les Floralties  
Dimanche 22 avril, 1<sup>er</sup> tour, et dimanche 6 mai, 2<sup>ème</sup> tour – Elections Présidentielle  
Dimanche 10 juin, 1<sup>er</sup> tour, et dimanche 17 juin, 2<sup>ème</sup> tour – Elections Législatives



# Musiques et Danses du Monde

Les Amis du Château de Maintenon nous sollicitent pour héberger et offrir le petit déjeuner à leurs artistes les 3 nuits du 27 au 29 juillet. En compensation il leur sera offert un pass pour les 3 soirées au château par artiste logé. Les pays invités sont : **la Bolivie, le Paraguay, Trinidad, Yakoutie, Géorgie, et Sumatra.** Nous n'avons pas encore la composition de chaque groupe. Nous souhaiterions qu'ils soient 2 par famille et qu'ils disposent d'un lit par personne, merci de vous faire connaître à la Mairie.

## Etat Civil 2011



### Naissances

02/01/2011	Elorah, Lisa	BERTOLOTTI JEANTY
03/01/2011	Laoza	ABASSI--ROUAULT
10/01/2011	Elodie, Roseline	DIONY
13/01/2011	Margaux, Monique, Yvette	DUBOS
22/02/2011	Franck, Patrick, Pascal	LESIEUR
31/03/2011	Thomas, André, Carlos	RIBEIRO
27/05/2011	Rozenn, Jeanne	GAUTIER
23/07/2011	Malo	AYEKIA
31/08/2011	Sasha	FALKOWSKA
13/09/2011	Louna, Claudie, Michèle	LABBÉ

### Mariages

30/04/2011	MARCHETTI Dominique et BERNIER Marc
06/08/2011	DE BERRANGER Fabienne et POTEL Alexandre
20/08/2011	PARISSENTI Aline et MAUDUIT Benoit
17/09/2011	BOISTIÈRE Claire et MAGOT Yvan
03/12/2011	LOPEZ Isabelle et BENOIT Robert



### Décès

09/02/2011	GAUTIER	Joël, Pierre, Georges	Le Chesnay
25/03/2011	ZERWETTE	Zéna, Jeannine, Lina, veuve MAUGARS	Le Coudray
27/04/2011	GAUTHIER	Jacques, Désiré	Le Coudray
05/05/2011	SAULNIER	Suzanne, Hélène, veuve PALBRAS	Le Coudray
28/05/2011	GUYOTON	Sébastien, André, Georges, Robert	Saint-Piat
03/07/2011	MARY	Claude, Jeanne, Lucienne, veuve HURET	Chartres
30/07/2011	DEVILLE	Martine, Colette, épouse BOIREAU	Le Coudray
10/08/2011	MOREAU	Henriette, Claire, veuve DUGUET	Saint-Piat
18/08/2011	CHAUVRON	Guy, Emile, Edmond	Chartres
07/09/2011	BINET	Jocelyne, Pierrette, Marie-Louise	Paris 12e
11/11/2011	CALMEL	Germaine, Geneviève, veuve CHOTARD	Chartres
20/11/2011	LEFÈVRE	Colette, Victorine, veuve CANTIAN	Le Coudray
03/12/2011	BAECHELEN	Catherine, Hélène, Paulette	Saint-Piat
04/12/2011	SEGOIN	Yvonne, Isabelle, Amélia, veuve CHARTIER	Chartres
15/12/2011	KUBICK	Martine, Alphonsine, Eliane, épouse LECACHEUR	Saint-Piat

Madame Germaine VANDENABEELE, est décédée dans sa 102<sup>ème</sup> année le 4 janvier 2012.